



Conseil d'administration de l'UNSS - 01/12/2017

Intervention liminaire SNEP-FSU, Benoit HUBERT

Près d'1 million 200 mille licencié-es, des jeunes officiels toujours plus nombreux et mieux formés, des milliers de rencontres sportives et artistiques sur l'ensemble de l'année, des pratiques « sport partagé » en expansion, tous les acteurs du sport scolaire et ce CA aujourd'hui réuni, n'ont vraiment pas à rougir de ce bilan, bien au contraire. Les AS et l'UNSS sont des « terrains de jeux » que beaucoup nous envient dans d'autres pays et, nous l'espérons, au sein de notre propre système éducatif. Grâce à l'engagement, la disponibilité et la professionnalité des animateurs d'AS, des coordonnateurs de districts, des cadres UNSS, des chefs d'établissements, des parents, des services de l'EN, de nos partenaires et des personnels de l'UNSS, tous les jeunes qui s'engagent dans la pratique sportive et artistique volontaire, ont pu s'entraîner, progresser, se dépasser, vivre de belles aventures sportives, artistiques et exercer des responsabilités. Nous remercions tous ces acteurs pour les réussites auxquelles ils participent, et nous remercions tous les directeurs et directrices nationaux et personnels de droit privé qui ont participé à l'élaboration des documents de qualité qui nous sont proposés aujourd'hui pour faire le bilan d'activité et nous permettre d'en faire une lecture critique et constructive.

Dès sa prise de fonction, notre nouveau président et ministre de l'Éducation nationale, s'est déclaré défenseur de l'EPS dont il a souligné l'intérêt majeur. Il a également affirmé que le MEN continuerait d'investir dans le sport scolaire. Pour autant, et malgré de nouvelles annonces qui pourraient être prises positivement, nous ne pouvons qu'exprimer notre amertume et relayer la déception qui perdure chez nos collègues.

Au-delà de discours flatteurs et de perspectives intéressantes que nous pourrions partager sur le fond, les mises en œuvre sont pour le moment autant de signaux négatifs pour le développement d'une politique du sport pour tous : les programmes scolaires qui mettent à distance les pratiques physiques et artistiques ne sont pas remis en chantier (rappelons ici que le sport scolaire est défini comme le prolongement de l'EPS), le DNB est revu sans prise en compte spécifique de l'EPS, le nombre de postes au concours baisse drastiquement et ce sera autant d'animateurs d'AS de moins, le budget du ministère des sports déjà dramatiquement bas subit une baisse de 7%... Le tout dans un contexte où la France a obtenu l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et où la puissance publique annonce vouloir faire de notre pays une nation de sportifs et de sportives... L'amertume et les incompréhensions sont totales et génèrent un grand malaise.

Vous l'aurez compris, nous sommes plus que méfiants et désappointés. Et ce ne sont pas les événements qui se sont succédés depuis la rentrée qui peuvent nous mettre en confiance.

Quelques éléments majeurs qui, de notre point de vue, sont révélateurs d'une orientation politique que nous dénonçons :

En premier lieu, il nous faut évoquer le calendrier scolaire : les académies des zones Ouest et Centre ont modifié en octobre les dates de vacances de printemps. L'académie de Grenoble a choisi en novembre d'inscrire le pont de l'Ascension dans les jours non ouvrés et d'utiliser 2 mercredis après-midi pour rattraper les cours sur des périodes denses en rencontres UNSS. Ces décisions tardives, alors que nous avons alerté à plusieurs reprises le ministère sur cette période qui ne manquerait pas de poser problème, sont irrespectueuses des personnels qui organisent le sport scolaire : les cadres UNSS pour les calendriers, les enseignants d'EPS qui vont se retrouver en porte-à-faux entre les cours

forcément perturbés par des problèmes d'installations sportives et l'AS/UNSS, les personnels des EPLE pour les périodes de stage de formation professionnelle et enfin les élèves et leurs parents qui, pour certains, vont à nouveau se trouver devant le choix d'être privés, ou de cours, ou de sport scolaire !. Le manque d'anticipation mais avant tout l'autorisation aux recteurs, devenue systématique, de déroger au calendrier national porte atteinte au caractère national de notre système éducatif.

Le deuxième point pose la question du positionnement du sport scolaire et de l'UNSS. Ce débat, nous l'avons déjà eu et le sport scolaire de second degré fait partie intégrante du service public d'éducation. Il a un rôle majeur dans la formation et l'éducation des élèves volontaires dont il a la charge. De ce point de vue, il a la responsabilité de « faire grandir » les élèves, de les acculturer, de leur offrir des clefs de lecture du monde pour le comprendre, s'y insérer et agir sur lui. L'éducation a donc pour objectif de travailler les représentations, de dépasser les codes et usages usuels des élèves pour leur permettre de progresser. Partant de ce postulat, deux dossiers relèvent pour nous d'une problématique qu'il nous faut traiter.

Le premier concerne la communication. Si nous partageons la nécessité pour une fédération, quelle qu'elle soit, de s'adresser à ses membres, à ses licenciés voire plus largement, nous estimons que le fait de communiquer vers la jeunesse n'implique pas pour le service public d'éducation de faire dans le « jeunisme » en adoptant ses codes langagiers fussent-ils humoristiques et de second degré. Certes la vidéo réalisée par William Soleil a pu faire rire un certain public mais les clichés sexistes, les blagues plus ou moins graveleuses, les bouffonneries autour des enseignants et des pratiques... sont précisément ce qu'au sein de l'UNSS nous essayons de dépasser et de combattre lorsque nous adoptons des chartes éthiques, des actions de lutte contre les discriminations, des actions pour l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect... Si, en tant qu'adultes il nous est possible d'avoir une lecture de second degré parce que nous disposons des codes nécessaires, je ne suis pas certain que ce soit le cas pour les élèves et quand bien même ce serait le cas, ce n'est pas admissible sur un site « institutionnel ». Ce que je viens d'exposer pour cette vidéo est, pour nous, valable pour la campagne misérable d'information sur les procédures post bac du ministère de l'Éducation nationale. La communication, de ce point de vue devient de plus en plus affligeante !

Le second concerne l'entrée du E-échecs sans revenir sur ce que nous pensons des échecs comme fédération sportive... Nous connaissons tous ici le lobby extrêmement fort du E-Sport pour se fédérer et devenir Olympique. La problématique est sur ce dossier de même nature que dans le premier. Est-ce le rôle de l'école, au prétexte que les jeunes aiment et jouent à des jeux vidéo, de renforcer ces pratiques ? De nombreux rapports ont été publiés sur la question des écrans et les alertes méritent d'être prises au sérieux. Les jeunes français passent en moyenne 900 heures par an devant des écrans à l'école. Ils en passent 1200 supplémentaires hors de l'école. Les conséquences sur la santé ne sont pas anodines puisque l'académie des sciences estime que deux heures d'écran par jour augmentent les risques de développer des maladies cardiaques, de l'hypertension artérielle, du diabète et bien sûr du surpoids sans compter les troubles du sommeil... Quand parallèlement on s'intéresse aux études sur la baisse du temps de pratique physique des adolescents, la chute de leurs capacités physiques sur lesquels je ne reviendrai pas, on est en droit de se demander si c'est bien du rôle de l'école et du sport scolaire de renforcer le temps d'exposition devant les écrans que par ailleurs nous essayons de combattre en diversifiant les offres de pratiques physiques. Pour le SNEP-FSU, vous l'aurez compris, la réponse est clairement non et proposer du E-Sport pour amener les jeunes à prendre une licence à l'AS dans l'espoir de les amener vers les pratiques physiques est pour nous un leurre.

Nous appellerons nos collègues à refuser à engager leurs élèves dans des activités de ce type dans le cadre du sport scolaire et de l'EPS parce qu'elles ne développent aucunement la rencontre physique avec d'autres pratiquants. Le E-Sport est par ailleurs vecteur de mercantilisme et nous ne cautionnerons pas une politique d'ouverture pour « faire du licencié » ou pour trouver des partenaires financiers coûte que coûte.

Nous espérons que les paroles prononcées par le ministre de l'Education nationale, président de l'UNSS, au salon de l'éducation notamment en faveur de la lutte contre la sédentarité et contre le fait que les jeunes soient « rivos » sur leurs smartphones, seront entendues.

Innovation, modernité, adresse aux jeunes versus « jeunisme »... tout cela mérite d'être réfléchi dans les finalités poursuivies, les objectifs mais aussi les formes et l'impact éducatif.

Nous avons donc face à nous quelques débats de fond auxquels nous pourrions ajouter la nécessaire réflexion autour du nombre de championnats de France et de leur croissance exponentielle. Débats que nous devons mener sereinement dans un esprit constructif pour encore améliorer le fonctionnement du sport scolaire de second degré au bénéfice des élèves.

Réponses du Directeur national UNSS :

Echecs : L'UNSS considère les échecs comme un sport, puisqu'ils sont organisés et reconnus comme fédération sportive. Ils sont donc dans les programmes de l'UNSS sans pour autant les mettre en avant. L'aspect numérique des échecs est à prendre en compte, il existe d'ailleurs une plateforme sur Educscol. Le challenge e-échecs prévoit une finale où les meilleurs se rencontreront physiquement.

Vidéo W.Soleil : le message de la vidéo est à prendre au second degré. Les élus des AS et le SNEP-FSU en ont fait une lecture au 1^{er} degré. L'UNSS ne comprend pas notre émoi (aucun autre représentant dans l'AG n'a manifesté de désaccord... remarque SNEP : aucun autre membre du CA ne s'est exprimé, tous baissaient le nez !) mais il a préféré la retirer du site national suite à nos remarques.

La stratégie « comm » UNSS répond à 3 objectifs : La CIBLE (ici, la jeunesse), le MEDIA (ici, les réseaux sociaux), le CONTENU (ici, appel à venir à l'UNSS).

La vidéo a couté 4000€, 3 autres étaient prévues. La vidéo a touché la cible, les jeunes l'ont massivement appréciée. Le fait que le ministère de l'EN utilise le même type de « comm » montre que l'UNSS a choisi le bon média.